

Fiche de données de sécurité

Conformément à la réglementation REACH n°1907/2006 de l'Union européenne (CE), EPSON considère que l'encre incluse dans cette cartouche ne requiert pas de fiche technique santé-sécurité. Afin de garantir la conformité avec les exigences d'information de la réglementation REACH, nous fournirons des informations concernant la préparation au format suivant. Epson n'a pas pour obligation de proposer ces informations dans les langues européennes locales.

1. Identification de la substance/préparation et de l'entreprise

1.1. Identification de la préparation : Cartouche de toner EPSON Developer Cartridge S050005

1.2. Utilisation de la substance/préparation : L'impression au laser

1.3. Identification de l'entreprise

Fabricant/distributeur : EPSON EUROPE B.V.

Adresse : Entrada 701
1096 EJ AMSTERDAM
The Netherlands

www.epson-europe.com

TÉLÉPHONE : +31-20-314-5000 **TÉLÉCOPIEUR :** +31-20-314-5100

Adresse électronique : chemicals@epson-europe.com

Date de préparation : 20. Mai 2008

Révision : A

1.4. Numéro de téléphone d'urgence : Giftnotruf Berlin +49 030-19240

2. Identification des dangers

2.1. Aperçu des situations d'urgence :

Ce toner ne répond pas aux critères de classification dangereuse établis par la directive 1999/45/CE de l'Union européenne. Ce toner est une poudre noire qui peut entraîner des irritations au niveau des yeux. Évitez le contact avec les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, lavez à l'eau et au savon. À conserver hors de portée des enfants.

2.2. Effets potentiels sur la santé :

Yeux : Le contact du toner avec les yeux peut être légèrement irritant.

Peau : Le contact du toner avec la peau peut entraîner des irritations, des gonflements ou des rougeurs.

Inhalation : L'inhalation prolongée de toner peut entraîner des irritations au niveau des voies respiratoires.

Ingestion : Peut entraîner des maux d'estomac.

3. Composition/informations relatives aux composants

Ce toner est une préparation.

Composition de l'encre	N° CAS	N° CEE	N° d'enregistrement au niveau de l'Union européenne	% en poids	Symboles au sein de l'Union européenne	Appellation R de l'Union européenne	Limites d'exposition professionnelle de l'Union européenne	Remarques
Résine de polyester	Secret industriel	Secret industriel	Non disponible pour le moment	> 85	Aucun	Aucune	Aucune	Aucune
Cire	Secret industriel	Secret industriel	Non disponible pour le moment	< 10	Aucun	Aucune	Aucune	Aucune
Noir de carbone	1333-86-4	215-609-9	Non disponible pour le moment	<10	Aucun	Aucune	Aucune	Aucune
Pigments	Secret industriel	Secret industriel	Non disponible pour le moment	<10	Aucun	Aucune	Aucune	Aucune
Silice amorphe	7631-86-9	231-545-4	Non disponible pour le moment	< 1	Aucun	Aucune	Aucune	Aucune

4. Premiers secours

- 4.1. Yeux :** rincez immédiatement avec de l'eau propre, à basse pression et à température ambiante, pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si les symptômes persistent.
- 4.2. Peau :** lavez la surface de la peau à l'eau et au savon. Lavez les vêtements souillés avant de les porter de nouveau. Consultez un médecin si les symptômes persistent.
- 4.3. Inhalation :** placez le sujet à l'air frais ventilé. S'il ne respire pas, procédez immédiatement à la ventilation artificielle. En cas de difficultés à respirer, administrez de l'oxygène. Consultez immédiatement un médecin.
- 4.4. Ingestion :** consultez un médecin si les maux d'estomac persistent.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Inflammabilité :** Ce matériel ne représente pas d'inhabituels risques d'incendie ou d'explosion.
- 5.2. Mode d'extinction :** Produit chimique sec, dioxyde de carbone ou pulvérisation d'eau
- 5.3. Instructions de lutte contre l'incendie :** aucune procédure de lutte contre l'incendie spéciale n'est requise, à l'exception des appareils respiratoires. Aucun risque d'explosion spécial n'est connu.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- 6.1. Précautions personnelles :** protection des yeux ou de la peau requise lors du nettoyage.
- 6.2. Précautions environnementales :** ne procédez pas au déversement dans les eaux d'égout, les eaux de surface ou la nappe phréatique.
- 6.3. Méthodes de nettoyage :** Utiliser des éponges ou des chiffons mouillés pour essuyer les matériaux, puis rincez la zone à l'aide d'un chiffon humide. Placez les déchets dans un conteneur fermé pour la mise au rebut. Ne mettez pas les déchets au rebut dans les eaux d'égout. Lavez vos mains à l'eau et au savon.

7. Manipulation et stockage

- 7.1. Manipulation :** à conserver hors de portée des enfants. Ne démontez pas la cartouche.
- 7.2. Stockage :** ne stockez pas la cartouche à des températures élevées ou des températures inférieures à zéro. Maintenez la cartouche à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne stockez pas les cartouches avec des agents oxydants ou des explosifs.
- 7.3. Utilisation(s) spécifique(s) :** non défini

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

8.1. Seuils limites d'exposition :

En tant que poussière totale

États-Unis: ACGIH Threshold Limit Values (TLV) est: 10mg/m³

États-Unis: OSHA Limites d'exposition admissibles (PEL) est: 15mg/m³

Allemagne: DFG-MAK est: 4 mg/m³

Australie: Worksafe-La durée moyenne pondérée (TWA) est: 10 mg/m³

8.2. Contrôle de l'exposition :

8.2.1. Contrôle de l'exposition professionnelle

Ventilation adaptée, en prévention

8.2.1.1. Protection respiratoire

Non requise en cas d'utilisation adaptée (insertion de la cartouche dans l'imprimante, par exemple)

8.2.1.2. Protection des mains

Non requise en cas d'utilisation adaptée (insertion de la cartouche dans l'imprimante, par exemple)

8.2.1.3. Protection des yeux

Non requise en cas d'utilisation adaptée (insertion de la cartouche dans l'imprimante, par exemple)

8.2.1.4. Protection de la peau

Non requise en cas d'utilisation adaptée (insertion de la cartouche dans l'imprimante, par exemple)

8.2.2. Contrôle de l'exposition environnementale

Non établi

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations générales

Aspect : poudre noir

Odeur : Faible odeur

9.2. Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH : non applicable

Point d'ébullition : non applicable

Point d'éclair : non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : non inflammable

Propriétés explosives : aucune donnée disponible

Propriétés oxydantes : aucune donnée disponible

Pression de vapeur : non applicable

Densité relative : aucune donnée disponible

Solubilité : aucune donnée disponible

Solubilité dans l'eau : négligeable

Coefficient de séparation : n-octanol/eau : non applicable

Viscosité : non applicable

Densité de vapeur : non applicable

Taux d'évaporation : aucune donnée disponible

9.3. Autres informations

Point de fusion : aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable à température normale

Polymérisation dangereuse : n'aura pas lieu

10.1. Conditions à éviter : températures élevées et inférieures à zéro, des décharges électriques

10.2. Substances à éviter : oxydants et explosifs

10.3. Produits de décomposition dangereux : CO, de CO² et de NO_x

11. Informations toxicologiques

Voies de surexposition : yeux, peau, inhalation et orale

Risques graves pour la santé :

- La surexposition de la surface des yeux au toner peut être légèrement irritante
- La surexposition de la peau au toner peut entraîner des irritations et, chez certaines personnes, des gonflements et des rougeurs
- La surexposition par inhalation intentionnelle à un toner peut provoquer une irritation des voies respiratoires
- L'ingestion orale intentionnelle ou accidentelle peut entraîner des maux d'estomac

Risques chroniques pour la santé : L'inhalation prolongée de quantité excessive de poussière peut entraîner des lésions au niveau des poumons. Celles-ci sont attribuées à la 'surcharge des poumons', une réponse générique aux quantités excessives de poussière retenues dans les poumons pendant un intervalle de temps prolongé.

L'utilisation de ce produit dans le but prévu n'entraîne pas l'inhalation de quantités excessives de poussière.

Dans le cadre d'une étude menée chez les rats soumis à une inhalation chronique de toner classique, un degré faible à modéré de fibrose des poumons a été observé dans 92 % des cas exposés à une concentration élevée (16 mg/m³) et un degré limité à moyen a été noté chez 22 % des animaux du groupe d'exposition intermédiaire (4 mg/m³). Aucun changement pulmonaire n'a cependant été signalé dans le groupe d'exposition le plus faible (1 mg/m³), le niveau le plus pertinent en ce qui concerne les potentielles expositions humaines.

Mutagénicité :

Négatif (test d'Ames)

Cancérogénicité :

Le noir de carbone est classé dans le groupe 2B (potentiellement cancérogène pour les humains) par le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC). À forte exposition, le noir de carbone peut être cancérogène pour les humains. Cependant, les résultats d'une étude portant sur l'inhalation chronique de toner démontrent que le toner disponible dans le commerce ne présente pas de preuves de présence de cancérogènes humains. Les autres composants ne sont pas considérés comme des cancérogènes.

Données de toxicité : orale LD₅₀ : > 5000 mg/kg (rat) (pratiquement non toxique)
dermique LD₅₀ : > 2000 mg/kg (lapin) (pratiquement non toxique)
inhalation LC₅₀ : > 0,74 mg/L/4hr (rat) (pratiquement non toxique)

Irritation des yeux : non irritant (lapins)

Irritation de la peau : non irritant (lapins)

Sensibilisation de la peau : non sensibilisant (Cochon d'Inde)

12. Informations écologiques

12.1. Écotoxicité

Aucune donnée disponible en ce qui concerne les effets négatifs de cette encre sur l'environnement

12.2. Mobilité

Aucune donnée disponible en ce qui concerne les effets négatifs de cette encre sur l'environnement

12.3. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible en ce qui concerne les effets négatifs de cette encre sur l'environnement

12.4. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible en ce qui concerne les effets négatifs de cette encre sur l'environnement

12.5. Résultats de l'évaluation PBT N'a pas effectué d'évaluation PBT

12.6. Autres effets négatifs

Aucune donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

La mise au rebut doit être effectuée conformément aux exigences fédérales, nationales et locales.

14. Informations relatives au transport

Catégorie UN/numéro UN : non applicable

DOT, IMO ou IATA : classification non dangereuse

15. Informations réglementaires

Informations pour l'Union Européenne :

Évaluation de la sécurité chimique conformément à la norme (CE)1907/2006 :

Ce toner n'a pas encore été soumis à une évaluation de la sécurité chimique.

Symboles et indications conformément à la norme 1999/45/CE :

Ce toner ne répond pas aux critères de classification des préparations dangereuses.

Informations pour les États-Unis :

Section 4(a) TSCA règles de test final régulées :	non régulé
Section 8(a) TSCA règles d'informations d'évaluation préliminaires :	non régulé
Section 8(a) TSCA règles de mise à jour de l'inventaire :	
soumis à une action réglementaire spéciale dans le cadre du TSCA (instructions EPA 2002, annexe B)	non régulé
Section 12(b) TSCA notification d'exportation unique régulée :	non régulé
Proposition 65 de la Californie :	non régulé

Informations pour le Canada :

Produit WHMIS : non applicable (article de fabrication)

Informations pour l'Australie :

Déclaration de nature dangereuse : non classé en tant que dangereux selon les critères du NOHSC

16. Autres informations

Liste des appellations R adaptées : Aucune

La présente fiche de données de sécurité contient des informations relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement. Elle ne remplace pas les consignes de sécurité ou les instructions d'utilisation et de mise au rebut fournies avec le produit. Les informations incluses sont considérées comme exactes au moment de la préparation mais doivent uniquement être utilisées à titre indicatif. Elles peuvent faire l'objet de révisions occasionnelles. EPSON ne garantit pas l'exhaustivité ou l'exactitude des informations incluses.